Structure des solides

ECTS

Volume horaire
40.25h

Présentation

Description

Structure des matériaux cristallins
Partie 1. Cristallographie géométrique
Partie 2. Symétries dans les cristaux
Partie 3. Radiocristallographie

Partie 1. Description des solides cristallins:
- Le cristal parfait : définition et description de structures types ioniques et covalentes.
- Réseau ponctuel et motif : définitions
- plans et directions réticulaires, indices de Miller
- Réseau réciproque : définition et propriétés

Partie 2. Symétrie des cristaux
- Définitions des éléments de symétrie ponctuelle, notions de théorie des groupes;
- Projection stéréographique et représentations des groupes ponctuels ;
- Description des éléments de symétrie translatoire, unité asymétrique, groupes d'espace et représentations.

Partie3. Radiocristallographie
- Diffusion et absorption des rayons X,
- Diffraction des rayons X : conditions de diffraction(conditions de Laue, relation de Bragg, sphère d'Ewald); calcul des intensités diffractées (facteur de structure)
- Principales méthodes de caractérisation structurale des cristaux, des poudres et des couches minces
- Mise en œuvre et analyse de diffractogramme sur poudres et sur couches minces

Objectifs

A la fin de ce module, l'étudiant devra avoir compris et pourra expliquer (principaux concepts) :
- la structure et la symétrie des solides cristallins
- la diffraction des rayons X par les solides cristallins

L'étudiant devra être capable de :
- caractériser la structure d'un cristal, classer les solides cristallins par leurs éléments de symétrie, orienter un cristal, mettre en œuvre des techniques de base de diffraction des rayons X et analyser les résultats d'une expérience de radiocristallographie.

Évaluation

L'évaluation des acquis d'apprentissage est réalisée en continu tout le long du semestre. En fonction des enseignements, elle peut prendre différentes formes : examen écrit, oral, compte-rendu, rapport écrit, évaluation par les pairs...

Infos pratiques

Lieu(x)

Toulouse

Informations non contractuelles